

Projet éolien d'Athienville

Lettre d'information #1

Juillet 2021

Le mot du chef de projet

Depuis 2019, nous étudions la possibilité de réaliser un projet éolien sur la commune d'Athienville. Entre 2019 et début 2021, une première phase de pré-faisabilité nous a permis de nous assurer de l'accord des élus de la commune et des propriétaires et exploitants de la zone pour le lancement des études.

Aujourd'hui, nous sommes prêts à démarrer les études qui composent un projet éolien. Ces études qui dureront environ deux ans nous permettront de répondre aux questions que vous vous posez : Combien d'éoliennes ? De quelle taille ? À quels emplacements ? Ce projet de transition énergétique et écologique, nous le développerons en toute transparence et en concertation. Vous serez informés de chaque étape du projet que nous avons à cœur de co-construire avec vous.



Cédric Madamours
Chef de projet
RWE Renewables France
cedric.madamours@rwe.com



L'énergie éolienne

Une technologie présentant de nombreux avantages

Production propre

Aucune émission de gaz à effet de serre pendant l'exploitation, aucun déchet

Technologie mature

En 25 ans, la puissance d'une éolienne a été multipliée par 10

Faible emprise au sol

Une plateforme éolienne nécessite une vingtaine d'ares au sol



Industrie compétitive

L'énergie éolienne est aujourd'hui une des énergies les moins chères

Indépendance énergétique

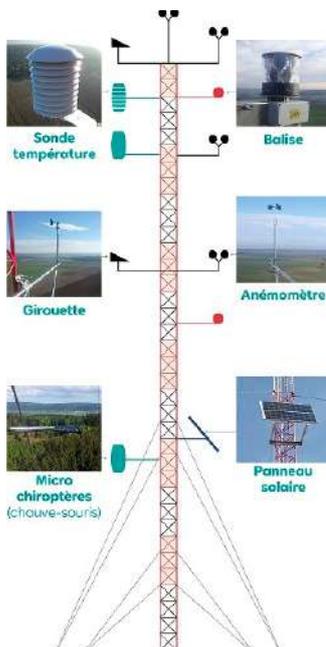
La France possède le 2^e gisement éolien d'Europe

Objectifs régionaux

La région Grand Est s'est fixée comme objectif la production de 11 988 GWh d'énergie éolienne à horizon 2030. A ce jour, 6 863 GWh sont produits par l'éolien

*SRADDET Région Grand Est

Schéma d'un mât de mesure

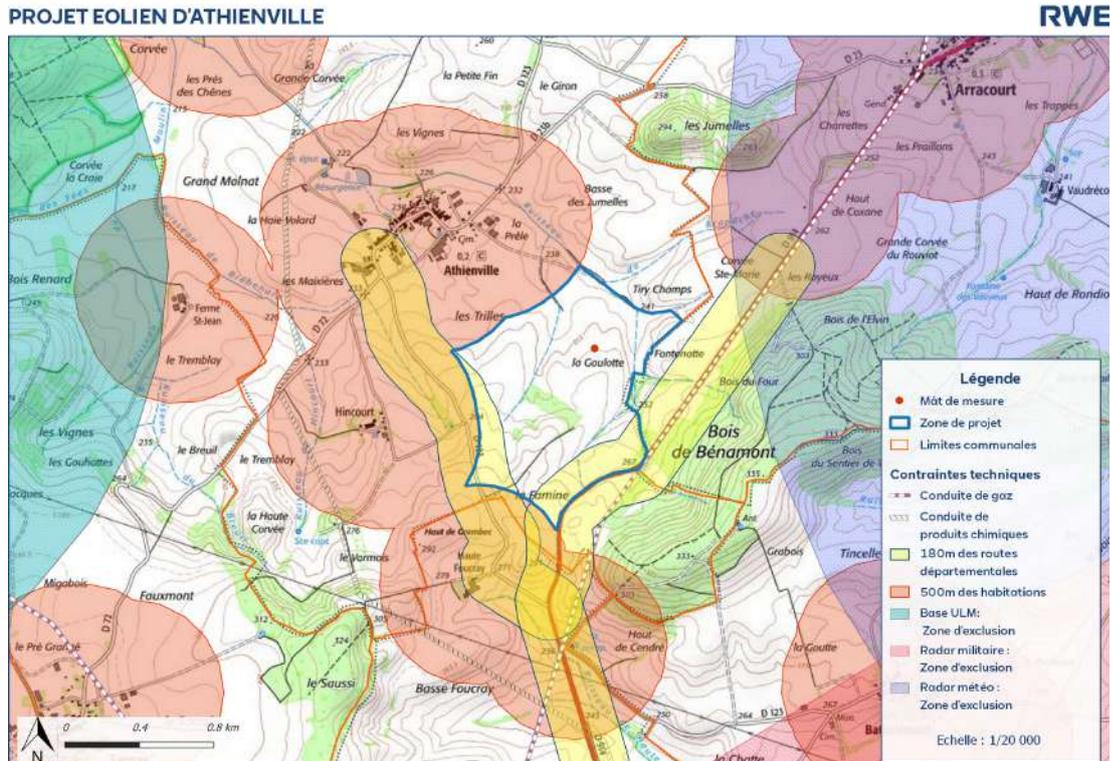


L'étude des vents : installation d'un mât de mesure

Dans le cadre de l'étude de faisabilité du projet éolien, il est essentiel de disposer de données récentes et locales sur la ressource en vent. La conception du projet (implantation et modèle retenu d'éolienne) dépend en partie de ces données. Un mât de mesure des vents est donc installé au cœur de la zone de projet début juillet, pour une durée d'environ deux ans. Ce mât est d'une hauteur de 103 mètres. Il comportera des girouettes et anémomètres à différentes hauteurs. Ces instruments nous donneront des informations sur la vitesse et la direction des vents dominants. Des micros seront également installés pour enregistrer l'activité des chiroptères (chauve-souris) en altitude, dans le cadre de l'étude écologique.

Le potentiel éolien à Athienville

La zone d'étude



Carte de la zone d'implantation potentielle du projet éolien

La zone d'implantation du projet éolien se situe au sud-est du bourg d'Athienville. Sa forme est définie par plusieurs contraintes réglementaires. Les éoliennes doivent être éloignées d'au moins 500 m des habitations et d'une hauteur d'éolienne des routes départementales. Dans le cas du projet d'Athienville, un éloignement à la base ULM d'Hoëville est nécessaire ainsi que le respect des règles d'alignement dues aux radars militaires et au radar météo. Les retours de consultations des différents services administratifs et les différentes études menées (voir page suivante) nous permettront d'affiner l'implantation.

Les chiffres clés



2 à 3

éoliennes



4,5 - 5,9

MW



9 800

habitants

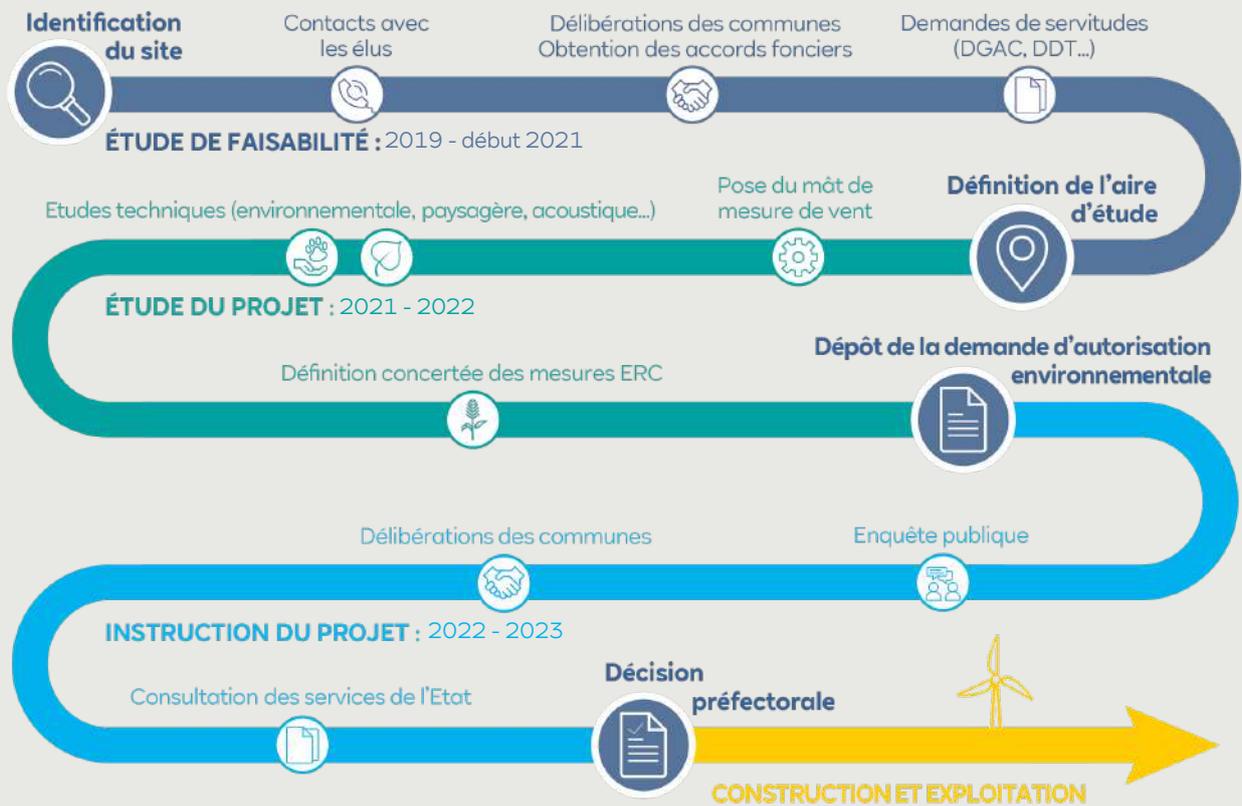
Le potentiel maximal de la zone est évalué entre 2 et 3 éoliennes.

La puissance unitaire des éoliennes est estimée entre 4,5 MW et 5,9 MW à ce stade de projet.

A titre indicatif, un parc éolien de 2 éoliennes de 5,5 MW pourrait produire l'équivalent de la consommation électrique (tous usages domestiques) de 9 800 personnes (estimation ADEME).

Le planning du projet

Un projet éolien est une démarche longue (4 à 7 ans en moyenne, en France) s'appuyant sur d'importantes études qui seront réalisées par des bureaux d'études indépendants : naturalistes, paysagers et acoustiques. Les résultats de ces études vous seront présentés au fur et à mesure, et nous permettront d'avancer dans la définition du projet éolien : nombre, gabarit et emplacements.



Un projet créateur de valeur pour le territoire et les habitants

Les bénéfices pour le territoire sont multiples. Comme toute installation, le parc éolien générera des retombées fiscales (taxes) pour les collectivités. De plus, les habitants du territoire pourront également en profiter, par le biais de mesures d'accompagnement au projet. Le tableau ci-dessous vous présente une simulation faite en mars 2021 sur la base des dispositions fiscales de 2019 pour 2 éoliennes d'une puissance unitaire de 5,5 MW.

Retombées fiscales	2 éoliennes de 5,5 MW
Commune d'Athienville	26 100 €
Communauté de Communes du Pays du Sânon	42 600 €
Département de la Meurthe-et-Moselle	31 900 €
Etat	2 800 €



Qui sommes nous ?

RWE Renewables France

Avec la récente acquisition de Nordex Développement, acteur historique du développement éolien et solaire depuis 2001, RWE Renewables France est aujourd'hui l'un des principaux développeurs de projets d'énergies renouvelables en France. Nous disposons de plus d'1 GW de projets éolien développés et de 71 parcs installés. Fort d'une équipe de plus de 80 collaborateurs expérimentés, RWE conçoit des projets en partenariat avec les élus, les riverains, les associations locales et les administrations. Du lancement du projet jusqu'à son démantèlement ou le renouvellement de son installation, nous portons une attention particulière à la qualité de nos réalisations en vous associant très tôt au projet dont la concertation est, sans conteste, la clé de la réussite.

Notre présence en région Grand Est

Acteur historique en région Grand Est, RWE Renewables France contribue à la transition énergétique en développant des projets éoliens sur la région. Plusieurs projets sont en cours avec actuellement un parc autorisé de 18 MW, 4 parcs en instruction et 4 parcs en développement (dont Athienville ne figurant pas sur la carte ci-dessous).

